

Publié le 19 mai 2026

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le trente avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Sylvain sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Marie-Françoise ISABEL, Adrien LECERF, Thomas LEROY, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Céline FOUREZ, Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL, Philippe PIARD, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Nicolas GENS, Yves LEBOURGEOIS, Angélique LEMIÈRE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER-COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Pascal GIRARD (suppléant de Patricia LECOMTE), Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents non excusés : Nathaly MONROCQ

Absents excusés : Florence GUERIN (pouvoir à Adrien LECERF), Michel LAINE (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Christian CALLEJAS, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Maria MONTERO (pouvoir à Angélique LEMIÈRE), Patricia LECOMTE

Secrétaire de séance : Jacques-Yves OUIN

Date de convocation :  
23.04.2026  
Date d'affichage  
23.04.2026

Nombre de conseillers :  
En exercice 44  
Présents 38  
Titulaires 37  
Suppléants 1  
Pouvoirs 4

Votants 42  
Quorum 23

**Délibération n° 2026/63****Objet : FINANCES - Subvention exceptionnelle à l'association pétanque loisir de Bellengreville**

L'association de pétanque loisir de Bellengreville, ayant pour objet la promotion de la pratique de la pétanque dans un cadre convivial, sportif et intergénérationnel, sollicite une subvention pour l'organisation d'un concours événementiel de pétanque qui se déroulera à Bellengreville les 30 et 31 mai 2026.

Cette manifestation, qui se distingue par la présence de quatre champions de pétanque, bénéficie d'un rayonnement intercommunal, tant par l'origine des participants que par le public attendu. Elle contribue ainsi à l'animation du territoire, au dynamisme de la vie associative et à l'attractivité locale.

Il est donc proposé d'octroyer à l'association une subvention exceptionnelle de 1000 €, au titre du soutien aux animations sportives et de loisirs à rayonnement intercommunal.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
↳ Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'association de pétanque loisir de Bellengreville pour l'organisation du concours événementiel des 30 et 31 mai 2026.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Philippe PESQUEREL



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*